Cheffes
de rêves et d'eau

N° 2026-082

Objet : Arrêté temporaire d'occupation du domaine public suite à sinistre (inondations)

Le Maire de la Commune de Cheffes

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L 2213-1

Vu le Code de la route ;

Vu la demande présentée par Monsieur QUILLERE Sébastien demeurant au 3 rue du Port, sollicitant l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public pour une livraison de matériaux par camion-grue ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin de sécuriser le chargement des bennes ou véhicules de transport ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Le **samedi 7 novembre 2026, tout au long de la journée**, l'occupation ponctuelle du domaine public est autorisée au droit du n°3 de la rue du Port pour l'évacuation de déchets de chantiers post-inondations.

Article 2 :

La circulation des véhicules au droit du chantier pourra être perturbée de manière intermittente. Le pétitionnaire devra veiller à ce que l'accès des riverains et des services de secours soit préservé à tout moment.

Article 3 :

Le pétitionnaire s'engage à nettoyer immédiatement la chaussée et les trottoirs de tout débris ou résidu provenant de l'évacuation des sols.

Article 4 :

La signalisation temporaire d'approche et de chantier devra être installée par le pétitionnaire de manière visible pour les usagers de la rue.

Article 5 :

- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie - 24 Rue Maurice Ravel - 49125 TIERCÉ.
- Monsieur QUILLERE Sébastien – 3 rue du Port – 49125 CHEFFES
- L'adjoint de la commune de CHEFFES.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHEFFES, le 26/10//2026
Jacques DURAND,
3ème adjoint.

MAIRIE DE CHEFFES
MAINE ET LOIRE

Accusé de réception en préfecture
049-214900904-20261027-2026-082-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2026

Adresse : 3 Square René Goujon – 49125 CHEFFES - ☎ 02.41.42.61.41 ***e-mail*** : mairie@cheffes.fr

Mise en ligne le : 27/10/2026 10:21 (Europe/Paris)
Collectivité : Cheffes
https://www.intramuros.org/cheffes/documents_administratifs/84440